



Le lundi 15 mai 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 9 mai 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (38) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Catherine DUPONT, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, Mme Frédérique GERBAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Richard LINDE, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Damien NOEL, M. Tony IMBERT, Mme Alix FRUCHON, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et
exécutoire le : 16/05/2023

Excusé(s) (5) : M. Charles-Henri BALSAN ayant donné procuration à Mme Catherine DUPONT, M. Laurent BUTHON ayant donné procuration à Mme Catherine RUET, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, Mme Vanessa JOLY ayant donné procuration à Mme Sonia ROUX, M. Thibault ROY ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

19 : Acquisition foncière de la parcelle DM 74 à Châteauroux - Madame Pingault

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre socioculturel sur le quartier Beaulieu, la ville de Châteauroux a sollicité l'acquisition d'une emprise foncière complémentaire pour la création d'un jardin à destination des utilisateurs du bâtiment.

Un accord est intervenu avec Madame Pingault pour la cession de la parcelle cadastrée DM 74 à Châteauroux, d'une surface de 75 m², au prix de 3€/m² soit 225 €.

Considérant que la valeur du bien est inférieure au seuil de consultation du pôle d'évaluation domaniale,

Il est proposé au Conseil municipal :

-d'approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée DM 74 à Châteauroux, appartenant à Madame Françoise Pingault, au prix de 225 €.

-d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout acte en ce sens.

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

Le Maire,
M. Gil AVÉROUS

Les Secrétaires de séance
Mme Delphine CHAMBONNEAU Mme Stéphanie GALOPPIN

Acquisition DM 74 Châteauroux - par la Ville de Châteauroux





CHÂTEAUX
Métropole

DGA Aménagement et Equipements Publics
Direction Aménagement, Urbanisme et Habitat
Contact : Flore Vételé
Tél. : 02 54 60 52 59
Courriel : flore.vetele@chateauroux-metropole.fr
Nos réf : 2022-2127

Madame Françoise Pingault
22 rue Saint Exupéry
36000 Châteauroux

Objet : acquisition parcelle secteur de Beaulieu

Madame,

Dans le cadre du projet de construction d'un nouveau centre socioculturel sur le quartier Beaulieu, vous avez rencontré mes services le 15 novembre dernier pour envisager la cession de votre parcelle cadastrée DM 74 à Châteauroux.

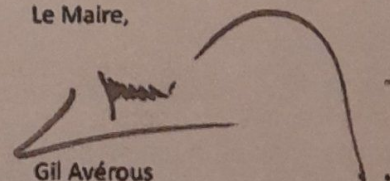
A cette occasion, vous avez donné votre accord de principe pour la cession de cette parcelle de 75 m² au prix de 3€/m² soit 225€ avec prise en charge des frais de rédaction de l'acte notarié par la collectivité.

Par la présente, je vous invite à me retourner le présent courrier daté et signé assorti de la mention « bon pour accord » afin de présenter ce dossier à l'approbation du prochain conseil municipal.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

A Châteauroux, le 21 novembre 2022

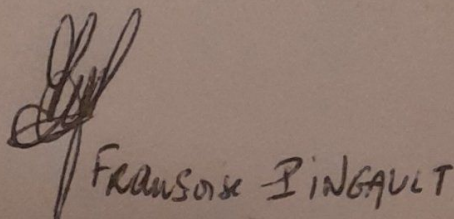
Le Maire,



Gil Avérus

Bon pour accord

Châteauroux le 29 Novembre 2022



Françoise PINGAULT